

Comme ce fut le cas en 1978, je crois que la délégation canadienne devrait s'efforcer, de concert avec les autres délégations, de poser les jalons et d'imprimer un nouvel élan aux négociations sur le contrôle des armements et le désarmement. Cependant, il ne faut pas attendre trop de choses d'une conférence qui devrait prendre des décisions par consensus.

Le Canada a un certain nombre de contributions à faire : il est animé d'idéalisme et ne manque pas d'idées ; il lui revient de jouer un rôle de liaison ; il peut influencer la non-prolifération horizontale ; il possède enfin des compétences en détection des mouvements sismiques et en vérification de l'utilisation des armes chimiques. Dans ces domaines et dans bien d'autres, nous serons en mesure de faire de notre mieux pour contribuer au succès de la deuxième Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement.